

BOULONS DE FIXATION DE COURONNE

Faites contrôler ou remplacer régulièrement vos boulons de couronne



Traçabilité irréprochable grâce au numéro de lot frappé sur la tête des boulons

SUIVEZ LES RECOMMANDATIONS DU CONSTRUCTEUR:

- Vérification du serrage des boulons de couronne des GME et GMA tous les ans, suivant les instructions du **chapitre 65 E «Boulons de couronne»** ou du **paragraphe «Boulons de couronne d'orientation»** présent dans le manuel de Maintenance de votre machine.
- Echange préventif systématique des boulons de couronne **non traités** tous les 8 ans ou 16.000 heures de fonctionnement de la machine, au premier terme atteint.
- Echange préventif systématique des boulons de couronne **traités** tous les 12 ans ou 24.000 heures de fonctionnement de la machine, au premier terme atteint.
- Echange systématique des boulons de couronne lors du changement de la couronne.

CARACTÉRISTIQUES:

- Spécialement sélectionnés et adaptés à votre grue.
- Définis selon des normes spécifiques qui répondent à un cahier des charges précis imposé à tous nos fournisseurs.
- Contrôle d'identification et de qualité dès réception.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

T +41 62 205 96 15 / etl@stirnemann.ch



 **STIRNIMANN**
LEISTUNGSSTARK ZUR STELLE.

Stirnemann AG, Gäustrasse 101, CH-4600 Olten
T+ 41 62 205 96 15, www.stirnemann.ch